

Compte-rendu de CSE du réseau France 3 des 28 et 29 janvier 2021

LA 18ÈME HEURE OU LE MÉPRIS DE LA DIRECTION

Pour avancer dans une entreprise, pour prendre le virage de l'avenir à la bonne vitesse, il faut être dans le bon timing. Celui d'un projet discuté, partagé, qui utilise les bons outils et soulève l'adhésion des salariés.

La 18^e heure, celle de la première étape d'une nouvelle régionalisation, ne fait pas partie de ces projets partagés qui auraient pris leur temps. Pire : elle met en évidence un refus de dialogue de la direction du réseau. Comme l'a dénoncé le SNJ dans son [liminaire](#).

Après 12 jours de grève contre le démarrage sans moyens ni véritable concertation de la tranche de 18h30 ([protocole de sortie de grève à lire ici](#)), cette direction reste non seulement sourde aux arguments des élus mais parfois tombe le masque, affichant mépris, mauvaise foi dans ses réponses, tournant même en dérision certaines questions.

Des dirigeants beaucoup plus diserts sur le projet de régionalisation, qui s'apparente à une note d'intention, que lorsqu'ils sont invités à parler moyens, outils et dégradation de la santé des salariés.

Projet global, autre méthode ?

Les élus du CSE réseau l'avaient demandé : le projet de régionalisation global leur a enfin été présenté. Et malgré les tensions autour du démarrage forcé du 18h30, un dialogue souvent nourri a pu avoir lieu. « Sur la méthode, il faut d'abord réfléchir à ce que peut être une chaîne régionale et comment améliorer l'existant... L'évolution des métiers ne peut être le seul élément (de ces nouvelles cases) ». L'introduction de François Desnoyers, directeur du réseau, s'affiche en totale contradiction avec la méthode utilisée pour déployer la première étape, le 18h30.

Vient alors une description de ce que pourrait être cette « nouvelle télévision régionale », décrite avec enthousiasme par Philippe Martinetti, directeur des programmes qui s'exalte en usant de termes militaires évoquant une « Task Force régionale » avant de décliner le programme : transversalité des contenus (comme le magazine Méditerranéo), meilleure exposition des documentaires, plus grande proximité avec les téléspectateurs, réaffirmation de l'information comme « premier pilier de la régionalisation », France 3 régions, la chaîne de la culture, y compris dans les lieux où cette dernière crée du lien social. Et aussi terrain de sports, de tous les sports.

Les grandes lignes stratégiques de ce projet ambitieux, que beaucoup de salariés attendent à l'instar de leurs élus, pourraient presque être vécues comme idylliques ! D'autant que le déploiement prévu en grande partie à l'automne 2021 et sur la saison 2022, prévoit que cet avenir « devra être largement expliqué et nourri afin que l'adhésion des équipes à la démarche ouvre la voie à une créativité accrue et permette une mise en œuvre efficace et fluide ». C'est écrit !!!

Reste des questions sur la frontière, encore floue, entre l'information et la communication dans les contenus, les moyens humains et les outils qui seront mis à disposition pour réaliser cette « révolution ». La discussion, qui aura duré plus de 3 heures, est ouverte à ce stade.

Le 18h30 « case noble » ?

Cette description de la nouvelle tranche d'information décrite ainsi par Germain Dagognet, le directeur de la transformation de l'entreprise, aurait pu constituer le scénario idéal du 18h30 : une co-construction, un calendrier qui prend son temps, des moyens dédiés et des outils modernes et performants.

Las ! Dans les régions qui ont commencé à diffuser cette nouvelle tranche, les projets apparaissent souvent minimalistes et le résultat à l'antenne loin de cette « noble exigence », de ce « niveau de confiance inégalé dans le paysage audiovisuel français », comme le décrit le projet.

Les différents responsables parlent de qualité, d'un « ton nouveau », « d'un autre rythme ». Comme si, au port du masque, ils avaient ajouté les œillères ! La direction qui, droit dans ses bottes, nous annonce fièrement que la nouvelle tranche affiche une moyenne d'audience de 10 %, soit 1,8 million de téléspectateurs...

Un satisfecit de mauvais aloi pour une tranche intégrée dans un décor de plateau qu'on ne peut faire retoucher sans l'autorisation des auteurs !

Autre exemple : avec l'incitation forte à utiliser des smartphones. Des outils de tournage que le directeur technique, Michaël Friederich, trouve de très bonne qualité. Les UTS avec lesquels ont été tournés des reportages pour le 18h30 avec une image médiocre font partie du parc matériel de chaque station régionale. Alors comment se fait-il que cet outil ne soit jamais préconisé pour les JRI de l'antenne nationale ? Seul argument concret avancé : l'UTS coûterait le même prix qu'une caméra ! Les fabricants vendraient donc des smartphones à 1000 euros dont la qualité serait équivalente à des caméras professionnelles qui en coûtent 5000...

Pour se rattraper, Michaël Friederich nous indique que ses services achètent des caméras à grand capteurs pour les stations qui le demandent. Enfin une bonne nouvelle ! Nous conseillons vivement aux amoureux de la belle image de se rapprocher de leurs chefs de centre pour passer commande au plus vite.

Le directeur du réseau, François Desnoyers, pas très au fait des problématiques d'image dans l'entreprise (il nous vient de la radio), nous garantit du bout des lèvres qu'aucun ordre n'a été donné aux rédactions en chef d'utiliser l'UTS. « C'est un outil comme un autre, on l'utilise ou pas ». Il a raison, nul besoin de demander ! Les désirs de la direction deviennent des ordres à l'intention des rédacteurs en chef et si ça ne suffit pas, le désir s'inscrit dans les parts variables (cf. [tract Parts variables : malaise et défiance en prime à l'info](#)).

Les écrans tactiles demandés en PACA et IDF, sont pour l'instant difficilement intégrables au plateau. Et quant à la qualité des palettes, un monde subsiste toujours entre le réseau régional et le 20H de France 2 par exemple : toujours pas d'animation, de cartes interactives, ou de drones chez nous.

Sur la palette, on croit comprendre que l'amélioration est à venir. Et comme le martèle Germain Dagognet : « la TV, elle ne se fait pas en un jour »... en priant pour ne pas avoir perdu les téléspectateurs de nos JT régionaux et de nos éditions locales en attendant.

[Une motion](#) a été votée à l'unanimité contre ce faux « work in progress » !

Santé des salariés : l'alerte est générale !

Après avoir écouté le rapport de la commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT), la direction s'est montrée très étonnée du tableau dressé par la rapporteure : rapports des médecins du travail trop souvent incomplets ou absents, bilan des psychologues seulement quantitatifs sans analyse qualitative des interventions mises en œuvre, bilan de la plateforme des assistants sociaux, survolé par manque de temps en commission, et nombre d'alertes sérieuses non prises en compte par la direction. Parmi les rapports communiqués par les médecins du travail, les élu-e-s de la CSSCT ont relevé plusieurs constats alarmants : rapports sociaux dégradés, violence interne, difficulté à concilier vie professionnelle/vie privée, inadéquation des objectifs et des moyens, insécurité de l'emploi et du travail, perte de sens et d'identité professionnelle face à la primauté des économies budgétaires, manque de reconnaissance, qualité empêchée, manque de soutien et d'arbitrage, surcharge, stress... Les élu-e-s ont précisé que des troubles de ce genre existent déjà sur plusieurs sites, donnant même lieu à des reconnaissances d'accident du travail.

Mais le DRH, Olivier Godard, comme le directeur du réseau, François Desnoyers, se sont agacés face aux élu-e-s qui leur demandaient leur réaction après ce rapport. Ils se sont placés tout de suite dans une situation de défense, puis très vite dédaigneux, voire méprisants, sur les constats de la CSSCT. Ils ont cherché à individualiser les problèmes, très réticents à reconnaître que des problèmes structurels dans l'organisation du travail pouvaient être à l'origine de problèmes de santé sérieux et parfois graves.

Alerte aussi pour les élus... L'enquête sur la santé des élus réalisée par une étudiante en psychologie est inquiétante en raison d'indicateurs au rouge vif sur les exigences émotionnelles et le stress assorti au manque de moyens et à la dépréciation vécue par certains d'entre eux. 60 % des élus des instances ont accepté de répondre à un questionnaire détaillé où il ressort que seul le sentiment d'utilité leur permet de croire encore à leur implication. Les mandats sont devenus exigeants et complexes avec des élus qui eux sont de moins en moins nombreux, CSE unique oblige. Cette étude très complète, François Desnoyers se permet de la railler en la qualifiant « de gentil rapport d'une petite stagiaire dans lequel la direction n'a rien appris ». Une attitude clairement méprisante de la direction à l'égard de ce sondage intéressant et qui dénote clairement l'incapacité de cette direction face aux risques accrus sur la santé des salariés. Pire : cela traduit l'absence de prise de responsabilités des alertes à répétition sur le réseau pour risques psychosociaux (26 au total, Fabrique incluse).

Face à cette fermeture dans les échanges les élu-e-s ont adopté [une résolution](#) pour dénoncer l'inconséquence de la direction dans sa politique pour préserver la santé au travail des salariés, soulignant un double discours entre la présidence et la tête du réseau.

Prochain CSE : les 24, 25 et 26 février.

En espérant fortement que cette nouvelle réunion soit plus sereine.

Vos élus et représentant syndical SNJ :

Jean-Manuel Bertrand, Hervé Colosio, Myriam Figureau et François Ollier